

ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ALIMENTATION : LA FILIÈRE LAITIÈRE FRANÇAISE MOBILISÉE

ATELIER 6 : Adapter la production agricole aux besoins des différents marchés et aux besoins des transformateurs

Contexte :

La filière laitière est synonyme de diversité et de vitalité pour la France, à l'image de ses territoires et de ses paysages, de ses fermes et de ses vaches laitières, de ses acteurs et des nombreux processus de transformation, de ses produits et de leurs bienfaits. Depuis plusieurs années, la filière laitière connaît de profondes mutations et subit de plein fouet une crise économique majeure, tant par son ampleur que par sa durée.

Le secteur connaît une profonde restructuration. Le nombre de producteurs continue de diminuer régulièrement ainsi que le nombre d'usines. La consommation de produits laitiers est, au mieux, stable en France et dans l'Union européenne. Et ces marchés qualifiés de « matures » sont exposés aux discours « anti-lait » envahissants et à de nouvelles tendances de consommation privilégiant les protéines végétales au détriment des protéines animales.

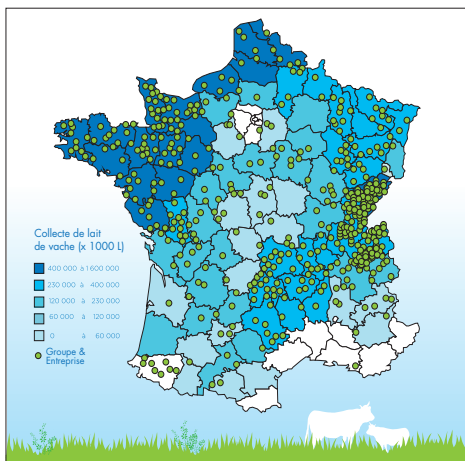
Mais dans cette nouvelle donne laitière, la filière a de formidables atouts : son potentiel de compétitivité, son exigence et son savoir-faire en termes de qualité, la richesse de son offre en produits laitiers, son lien au sol, sa géographie favorable.

La filière laitière française s'est engagée dans de profondes mutations, en dernier lieu par la réforme de la PAC entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2014 et par la sortie du régime des quotas laitiers le 1^{er} avril 2015.

Dès lors une prérogative pour la filière : veiller à adapter l'offre à la demande. Et dans ce domaine la filière laitière française fait figure d'exception. Contrairement aux autres pays Européens, la contractualisation s'est mise en place avant la fin des quotas et a encadré les volumes de production des éleveurs.

Producteurs, Industriels, Transformateurs, c'est toute la filière laitière qui est déterminée à renforcer son potentiel de compétitivité et à saisir les nouvelles opportunités offertes par le développement des marchés, en apportant des réponses aux attentes des consommateurs, de tous les consommateurs.

La diversité, fer de lance de la filière laitière française



Le climat tempéré, la bonne pluviométrie et les vastes espaces dédiés aux pâturages ou à la culture de fourrage font de la France par nature un grand pays laitier.

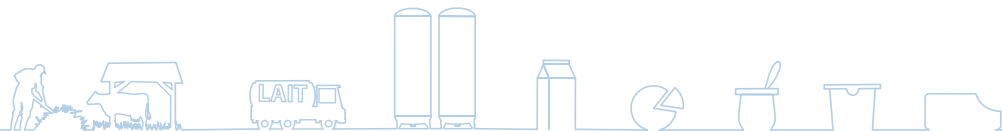
En France, 1 exploitation agricole sur 4 est une ferme laitière.

La diversité des reliefs et des terres a façonné une multitude de terroirs auxquels la production laitière s'est adaptée.

La ferme laitière française est à taille humaine (ce que le consommateur plébiscite) avec un troupeau moyen de 59 vaches laitières.

Pluriels par leur taille (des PME régionales aux groupes internationaux), par leurs types de productions, mais également par leurs statuts (entreprises, coopératives ou sociétés commerciales), les acteurs de la transformation sont bien répartis sur l'ensemble des régions laitières, à proximité des fermes.

La filière laitière revendique aujourd'hui sa diversité qui tient à une forte tradition laitière française, à son lien aux territoires et à son extraordinaire capacité d'adaptation et d'innovation



Les enjeux de la filière laitière sont triples :

- Maintenir la diversité laitière
- Assurer l'ancrage territorial de la filière et de l'ensemble de ses acteurs
- Répondre aux attentes sociétales

Notre feuille de route / nos propositions concrètes pour les Etats Généraux de l'Alimentation :

1. Renforcer notre exigence de qualité et répondre aux attentes sociétales

La filière laitière cristallise un grand nombre de nouvelles attentes sociétales fortes, à savoir :

- Traçabilité : savoir d'où vient le produit, le suivre à toutes ses étapes
- Information sur les modes de production et de transformation
- Bien-être animal et les pratiques d'élevage : réflexion autour du pâturage, gestion de la douleur...
- Durabilité de l'élevage laitier : problématiques environnementales, gestion des ressources...

→ Poursuivre la Charte des Bonnes Pratiques d'Élevage

Aujourd'hui 95% des éleveurs laitiers ont signé la Charte des Bonnes Pratiques d'Élevage (CBPE) : cette charte est un outil de développement et de progrès de ses pratiques. Elle couvre 6 engagements essentiels : la traçabilité, la qualité, l'alimentation, la santé, le bien-être et la protection de l'environnement. Tous les trois ans, un technicien d'élevage réalise un contrôle sur la ferme.

Le CNIEL est à l'écoute des attentes sociétales et souhaite renforcer le dialogue avec les partenaires de la filière et les parties prenantes.

→ Réduire les émissions de carbone avec le plan « Ferme Laitière Bas Carbone »

Le plan Ferme Laitière Bas Carbone en cours de déploiement, a pour objectif un engagement de l'ensemble des éleveurs laitiers français dans la réduction des émissions de GES. Pour la partie transformation, plusieurs projets sont en cours, notamment sur les économies et la réutilisation de l'eau, les économies d'énergie, la réduction des émissions de poussières...

A titre d'exemple, le déploiement de l'initiative Ferme Laitière Bas Carbone sur 50 000 fermes françaises permettrait d'éviter l'émission d'au moins 2 millions de tonnes de CO₂ en 10 ans et permettrait d'améliorer la compétitivité de la filière en optimisant les coûts de production, soit une réduction moyenne de 10€/1000L est envisageable.

Avec le soutien des pouvoirs publics, la filière laitière s'engage à poursuivre sur sa lancée et à ouvrir de nouveaux chantiers pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris :

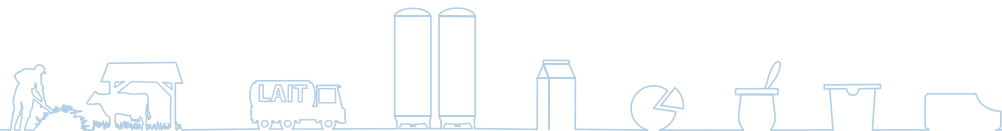
- Poursuite et intensification du déploiement à grande échelle de l'initiative Ferme Laitière Bas Carbone, avec diagnostic individualisé et actions de conseil auprès des éleveurs. Coût estimé : 180 millions d'euros sur 10 ans
- Mise en place de programmes de recherche appliquée visant à optimiser les opérations de transformation existantes afin de réduire les impacts environnementaux.
- Application des résultats obtenus lors d'études précédentes, en engageant une discussion sur les freins à la mise en place, en particulier réglementaires (réutilisation de l'eau), et en aidant au déploiement (micro méthanisation).

La filière demande une meilleure reconnaissance des contributions positives de l'élevage au développement durable (biodiversité, stockage carbone...)

→ Continuer le plan « Ecoantibio »

La filière garantit l'absence de résidus d'antibiotiques dans le lait conformément aux réglementations en vigueur et s'attache à réduire leur utilisation en développant des actions de prévention et des alternatives :

- Travailler à une meilleure prévention des maladies en élevage bovin (ex. le plan national Mammmites j'anticipe)
- Travailler à des outils d'autodiagnostic en vue d'une utilisation raisonnée des traitements
- Pour aller plus loin, développer des alternatives aux antibiotiques comme les huiles essentielles. Pour cela, il faut évaluer leur impact sur la santé animale et la qualité du lait, et le cas échéant, lever un certain nombre de freins réglementaires.
- Soutien de la recherche dans le domaine de lutte contre l'antibiorésistance (solutions alternatives à l'usage des antibiotiques)



→ Adapter la matière première lait à la transformation et aussi aux attentes sociétales

- Plan protéique pour développer des cultures non OGM (soja, colza) pour l'alimentation des animaux
- Soutien des travaux de recherche dans le domaine de la génomique (lutte contre les maladies, animaux plus "résistants" et résiliants, plus efficaces dans l'ingestion des aliments, réduction du méthane entérique...)

2. Asseoir l'ancrage territorial de la production laitière pour répondre aux demandes d'offre locale des consommateurs

→ Pour un plan « Montagne »

Les filières de montagnes contribuent à la dynamique laitière française et engendrent une vitalité économique et sociale indispensable à ces territoires. Or, ces filières sont soumises à des handicaps naturels qui génèrent un impact fort sur les coûts de production entre 30 et 40 % supérieurs qu'en plaine et surcoût de collecte estimé à 14€/1000 litres non compensés sur les produits. Un accès au marché non différencié pour 65% du lait produit en montagne et les outils industriels ne permettent pas de gérer les surplus ou d'optimiser le bilan matière.

- Le maintien de l'activité laitière en zone de montagne pourrait être conditionnée par une compensation des surcoûts de collecte pour toutes les entreprises présentes sur les zones de montagne, telles que définies à l'article D. 113-14 du code rural et de la pêche maritime, quelle que soit leur taille.

3. Déployer une offre différenciée répondant aux attentes des consommateurs, en valorisant l'adéquation des démarches sous signe officiel de qualité (AOP, Bio...) et en favorisant l'émergence de démarches collectives complémentaires

→ Les atouts de l'AOP, réponse aux préoccupations actuelles

Les produits laitiers sous appellation sont des produits traditionnels de qualité issus d'une zone géographique spécifique leur conférant une typicité valorisée sur le marché. Ces produits, commercialisés en moyenne 66% plus chers, répondent aux attentes des consommateurs en termes de qualité organoleptique mais aussi de traçabilité et de pratiques de production traditionnelles. Ils sont produits par 17 950 producteurs de lait, 1 350 fermiers et 432 établissements de transformation présents en majorité en zone agricole défavorisée. La structuration de ces filières locales autour d'un cahier des charges favorise la répartition de la valeur ajoutée entre les maillons de la filière.

- Encadrer : Malgré la fin des quotas, la France a obtenu de l'Union Européenne la possibilité d'encadrer les volumes de production fromagère dans le cadre des AOP.
- Protéger : le succès des IG repose sur la protection de leur dénomination
- Informer : il faut renforcer l'information aux consommateurs sur les logos AOP et IGP et les garanties qu'ils apportent
- Aller plus loin : étendre la participation des filières AOP à la transition agroécologique pour protéger leur terroir.

→ Pour un plan d'action « Prairie » le pâturage fait partie des attentes sociétales mais aussi des pratiques courantes des éleveurs français. Ainsi, 92% des vaches françaises accèdent à des prairies en France et en moyenne, il y a 31 hectares de surfaces toujours en herbe sur la ferme laitière française. C'est un levier de performance économique et environnemental. Des outils techniques et innovants pour un véritable développement agricole sont nécessaires pour que les éleveurs puissent progresser dans leur pratique fourragère et maintenir la prairie. Des moyens financiers sont indispensables pour développer un véritable « plan d'action prairie ».

Centre National Interprofessionnel de l'Économie Laitière

Association Loi 1901 n°74/489

42 rue de Châteaudun - 75314 PARIS CEDEX 09 - Tél ; 33 (0)1 49 70 71 11 - www.cniel-infos.com

Contact : Marie-Pierre Vernhes

Directrice des Affaires Publiques du Cniel

mvernhes@cniel.com - tel : 06 31 77 39 14

Twitter : @Cniel